
FICHE DE POSTE

Société du Grand Paris
RESSOURCES HUMAINES

CHARGÉ DE MISSION INNOVATION

CONTEXTE ET FINALITÉ DE L'EMPLOI

La Société du Grand Paris est un établissement public industriel et commercial créé par la loi n° 2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris et régi par le décret n° 2010-756 du 7 juillet 2010.

Elle est le maître d'ouvrage des projets d'infrastructures composant le réseau de transport public du Grand Paris et pourra mener des opérations d'aménagement et de constructions.

Le schéma d'ensemble du réseau de transport du Grand Paris a été approuvé par décret en Conseil d'Etat en date du 24 août 2011. Il est accessible sur le site Internet de la Société du Grand Paris : www.societedugrandparis.fr.

La Société du Grand Paris (SGP) a pour mission principale d'étudier et de réaliser le réseau de transport public du Grand Paris. Le Projet du Metro du Grand Paris représente 200 km de lignes, 68 nouvelles gares, et près de 26 Milliards d'Euros d'investissement.

Ses bureaux sont installés 30 avenue des Fruitières 93200 Saint Denis.

L'innovation est au cœur du projet porté par la SGP qui doit, en tant que maître d'ouvrage du Grand Paris Express, créer, développer, conduire et porter, dans tous les secteurs dans lesquels elle intervient, des champs d'innovation (technique, managériale, environnementale, numérique etc.) pour optimiser son projet.

Les secteurs d'innovation sont nombreux :

- Pilotage de projets complexes
- Méthodes de travail et agilité des outils
- Infrastructures, matériel roulant et service de mobilité
- Intermodalité
- Culture
- Services aux usagers
- Organisation et gestion des chantiers
- Valorisation des déblais
- Méthodes constructives
- Urbanisme et aménagement, logement

Le chargé de mission innovation a vocation à assurer le pilotage et la mise en œuvre du programme d'innovation de la SGP.

Rattaché au Responsable innovation, sa mission consiste à :

- Mettre en œuvre des appels à projets « Les grands paris du Grand Paris » de la SGP.
- Mettre en œuvre des actions de promotion de l'innovation en interne.
- Accompagner les directions de la SGP pour permettre l'intégration de la dimension innovation dans leurs domaines d'intervention.
- Contribuer aux réflexions stratégiques de pilotage de l'innovation

MISSION ET ACTIVITÉS

Le chargé de mission innovation est chargé de :

- Mettre en œuvre le programme d'innovation ouverte et piloter des projets innovants
 - Objectif : Tirer parti de l'émergence des 68 gares pour innover sur des dimensions d'intérêt général (ex : mobilité des seniors, éducation, numérique dans la mobilité, etc.)
 - Principes d'interventions privilégiés :
 - Des vagues d'innovations et d'incubation de projets chaque semestre ou année (à définir) sur un sujet donné
 - Une méthode pragmatique et un tempo inspirés de la méthode Lean start-up
 - Des expérimentations sur le terrain, impliquant les parties prenantes des territoires (ex : collectivités, usagers, entreprises)
 - Une démarche tournée vers le lieu et les usages
 - Une macro-organisation en trois phases
 - Une phase d'appel à projet : 6 mois
 - Une phase d'incubation : 6 mois
 - La phase de pilote/généralisation sur 18 mois à 3 ans (Hypothèse retenue : 3 à 5 projets généralisés - déploiement sur 5 gares)
- Contribuer à l'animation de la culture innovation au sein de la SGP et auprès des partenaires
 - Intégration de la dimension innovation dans les partenariats territoriaux de la SGP : travail collaboratif avec les équipes (direction des partenariats stratégiques et direction des relations territoriales)
 - Travail avec les directions métiers et la direction juridique en vue de l'intégration de la dimension innovation dans les cahiers des charges des appels d'offre
 - Action de promotion de l'innovation en interne : sensibilisation et conduite du changement, mise en place d'outils et modalités au service des collaborateurs
 - Accompagnement de la réflexion sur les modalités d'intégration de l'innovation sur et au service des territoires : animations d'ateliers sur les territoires, intégration de clauses dans les cahiers des charges, mise en place de Lab territoriaux, etc.

- Aide à la conduite des changements auprès des métiers opérationnels et des fonctions support : cartographie des besoins, animation d'un réseau innovation, mise en place de session de sensibilisation/formation, mise en place de groupes de travail thématiques, organisation de visites de sites innovants
- Le Chargé de mission innovation peut être amené à apporter en tant que de besoin son expertise en matière de RSE et de développement durable.

RELATIONS

- **INTERNES**

- Le Directoire
- L'ensemble des Directions de la SGP
- Les unités métiers

- **EXTERNES**

- Les partenaires de la SGP
- Les prestataires externes en appui tant sur les phases d'appel à projet et d'incubation que sur les phases de développement

COMPÉTENCES REQUISES

- **COMPÉTENCES TECHNIQUES**

- Compétences en gestion, planification et management de projet
- Maîtrise des principes d'évaluation et de chiffrage de projet
- Connaissance de l'écosystème de l'innovation

- **COMPÉTENCES ORGANISATIONNELLES ET RELATIONNELLES**

- Rigueur
- Organisation et méthode
- Curiosité intellectuelle et technique
- Très bon relationnel
- Capacité d'écoute

FORMATION ET EXPÉRIENCES REQUISES

De formation supérieure, école d'ingénieur ou Master spécialisé en management